

PV Assemblée générale 2023 de l'association Ecosanté NE

Date : 26 octobre 2023 à 18h

Lieu : HE-Arc Santé, Espace de l'Europe 11, 2000 Neuchâtel

Présent.e.s : Anne Bramaud du Boucheron, Margarita Candil, Vincent Della Santa, Claire Doering, Jane Grémaud, Cyril Gueniat, Sylvie Maître, André-Philippe Méan, Philippe Nussbaumer, Martine Perret, Christopher Richard, Pierre Schläppy, Arthur Tanielyan, Christa Weber, Olivier Walger, Barbara Zürcher

Nouveaux membres potentiels présents : Florence Authier, Christophe Dulong, Bernard Laubscher, Véronique Laubscher, Marie-Françoise Maître, Pierre-André Maître, Elisa Veya

Excusé.e.s : Vincent Amstutz, Anne Guyot, Stéphanie Attinger, Anne-Françoise Béchir, Salomé Biesler, Vincent Cattin, Florence Kortüm, Yves Monnerat, Brigitte Neuhaus, Martine Racine, Amandine Schaller, Laureline Scherler, Chantal Simon, Magaly Stauffer, Maryilin Stauffer, Jérémy Terrat, Thérèse Von Wyss, Isabelle Werkmeister, Vanessa Wirth

1. Accueil et bienvenue

Mot de bienvenue d'Olivier Walger, trésorier de l'association et membre de la HE-Arc, avec les salutations d'Anne-Françoise Loup, directrice du domaine Santé de la HE-Arc qui ne peut être présente ce soir. Mot d'introduction de Sylvie Maître, présidente de l'association.

2. L'ordre du jour est adopté sans annonce de divers. Le choix du logo est reporté à l'assemblée 2024 dans la mesure où nous allons recevoir de nouvelles propositions..

3. Le PV de l'assemblée constitutive du 11 janvier 2022 est adopté à l'unanimité.

4. Rapports d'activité

Les indications à disposition sur le site Web pour **adhérer à l'association** viennent d'être modifiées. Il semblerait que plusieurs personnes pensaient être membres de l'association juste en acceptant de recevoir l'infolettre, ce qui est erroné. Un onglet pour s'inscrire à l'association a été mis davantage en évidence directement sur le lien de l'infolettre.

Sylvie Maître présente le rapport d'activité du **comité** de l'association (Cf. présentation sur le site Ecosanté NE). L'association a été passablement active à travers l'organisation et/ou la participation de 4 événements majeurs en 2022 et 2023. Félicitations et applaudissements de l'assemblée.

Florence Authier présente le rapport d'activité du **groupe Gaia (groupe de travail « alimentation »)** (Cf. présentation sur le site Ecosanté NE). Félicitations et applaudissements de l'assemblée.

Christopher Richard présente l'évolution de la situation pour le **groupe de travail « Hôpital »** au RHNe. Après bien des péripéties, une commission durabilité a été créée au RHNe avec l'emploi d'un coordinateur à 100% en CDI. La commission sera composée de deux groupes principaux : groupe soignants, qui se centrera sur des pratiques cliniques plus durables, et groupe logistique qui se centrera sur les infrastructures et la logistique. Ecosanté restera en lien avec Christopher notamment pour des échanges d'informations et de propositions, mais le groupe de travail Hôpital « bascule » donc dans la commission durabilité du RHNe. Félicitations et applaudissements de l'assemblée. Olivier Walger rappelle que la HE-

Arc dispose de groupes de recherche interdisciplinaires susceptibles d'aider la commission durabilité du RHNe à monter et évaluer des projets durabilité en cherchant des fonds communs.

Barbara Zürcher présente le rapport d'activité du **groupe « Sobriété et pratique clinique »** (cf. présentation sur le site Ecosanté NE) . Barbara s'est cependant retirée dernièrement du groupe pour se concentrer sur son activité au comité (entre autres multiples engagements!), de nouvelles personnes sont donc bienvenues dans ce groupe. Félicitations et applaudissements de l'assemblée.

Sylvie Maître rappelle que la création d'autres groupes de travail est encouragée et bienvenue pour celles.ceux qui auraient un projet (contact@ecosante-ne.ch).

5. Rapport des comptes

Le rapport des comptes 2022 sont présentés avec quelques nuances, sans conséquence sur le bilan par rapport aux documents envoyés avec la convocation à l'assemblée. Les vérificateurs des comptes, Claire Doering et Pierre Schläppy, confirment la bonne tenue des comptes et invitent l'assemblée à voter la décharge du trésorier et du comité. La décharge du comité est votée à l'unanimité.

6. Election du comité

Le comité se représente à l'unanimité. André-Philippe Méan se propose pour le rejoindre. Le comité suivant est ainsi élu à l'unanimité avec les applaudissements de l'assemblée :

- Sylvie Maître, présidente
- Barbara Zürcher, secrétaire
- Olivier Walger, trésorier
- Pierre Schläppy, sans mandat particulier
- André-Philippe Méan, sans mandat particulier

Les vérificateurs de compte, Claire Doering et Pierre Schläppy élus en 2022 pour deux ans, conservent leur mandat jusqu'à la prochaine assemblée ordinaire 2024.

7. Présentation du budget 2023

Olivier Walger présente le projet de budget 2023. Il relève les couts relativement importants pour la gestion de l'association : frais bancaires à la BAS, frais d'hébergement du site Internet, domaines (EcoSanté et EcoSanté NE), plateforme Kanas pour la gestion des adhérents et le prélèvement des cotisations via Stripe. Ces frais semblent cependant incontournables pour permettre à l'association de disposer d'un site Web performant et qui semble constituer un support essentiel pour la visibilité de l'association, l'infolettre et l'invitation à participer à certains événements. La question qui demeure est celle liée à la plateforme Kanas de gestion des adhérents d'autant plus que nous proposons d'arrêter le prélèvement des cotisations via Stripe.

En effet, pour une dizaine de membres, il a été difficile de verser la cotisation via cette plateforme si ce versement n'était pas effectué dès l'inscription. Nous proposons ainsi d'envoyer un bulletin de versement et un QR code pour un versement via Twint pour les prochaines cotisations. D'autant plus que les frais via Twint sont moins élevés que ceux prélevés par Stripe.

Pour 2023 et 2024, nous proposons de maintenir les cotisations à CHF 30.- avec une réduction à CHF 10.- pour les étudiant.e.s. Comme nous sommes déjà à la fin de l'année 2023, nous

proposons d'envoyer les invitations à verser les cotisations 2023 et 2024 en même temps en début de l'année 2024.

Les nouvelles modalités de paiement des cotisations, leurs montants et le budget 2023 sont acceptés à l'unanimité.

8. Calendrier 2024 Prochaine assemblée générale 2024 : **jeudi 21 mars 2024**. Le lieu n'est pas encore déterminé.

Un projet de rencontre des groupes de travail d'EcoSanté sera discuté pour l'été 2024.

Intervention d'une membre d'Ecosanté : Anne Bramaud du Boucheron, infirmière et députée au **Grand Conseil**, invite le comité à organiser une rencontre avec les députés à la sortie du Château le **22 novembre 2023** à 17h30 suite à une séance de formation sur le système de santé afin de présenter l'association, nos buts et nos activités. Le comité prend note.

*9. Séance levée à 19h10 suivie de la présentation de **Nicolas Senn** ouverte à tout public (Cf. présentation sur le site Ecosanté NE). 7 personnes se sont rajoutées à l'assemblée dont 2 membres ont dû partir prématurément.*